



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition – Octobre 2012

Source privilégiée d'information, ce bulletin présente sommairement des activités et des dossiers traités par la MRC. Diffusé mensuellement auprès de personnes ciblées, on le retrouve en ligne à www.nouvellebeauce.com (section MRC).

Mot du préfet

Les élus de Nouvelle-Beauce auront l'occasion d'échanger le 13 novembre prochain avec les administrateurs et la direction du CSSS Alphonse-Desjardins sur les besoins en santé et services sociaux en Nouvelle-Beauce.

Également, les administrateurs du CSSS Alphonse-Desjardins tiendront le 13 novembre à compter de 19 h 30, une réunion de leur conseil d'administration au Centre communautaire de Saint-Elzéar (707, avenue Principale). Les élus municipaux et l'ensemble de la population sont invités à participer à cette rencontre.

Survol de la séance régulière du 18 octobre 2012

Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé

Le conseil de la MRC a débuté un processus de modification du schéma afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de Sainte-Hénédine et d'établir une zone agroforestière dans la municipalité de Saint-Bernard.

Pour Sainte-Hénédine, l'agrandissement est justifié par l'aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales d'un développement résidentiel. À Saint-Bernard la zone agroforestière pourrait accueillir un équipement récréatif s'il n'en découle aucune contrainte envers les activités agricoles environnantes.

Cette modification du schéma devrait entrer en vigueur en mars 2013.

ARPE-Québec – Recyclage des produits électroniques

En 2011, les acteurs de l'industrie de l'électronique du Canada ont créé l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE), un organisme national à but non lucratif dont le mandat est d'améliorer l'efficacité des programmes canadiens d'intendance des

produits électroniques qui sont réglementés et gérés par le secteur privé. L'ARPE a été mise sur pied par les membres de Recyclage des produits électroniques Canada et du Conseil canadien du commerce de détail.

Tous les résidents de la MRC de La Nouvelle-Beauce pouvaient déjà recycler gratuitement leurs produits électroniques en les apportant dans l'un de nos éco-centres régionaux soit à Sainte-Marie ou à Frampton, mais la MRC devait assumer des frais pour la disposition de ceux-ci. En s'inscrivant comme point de dépôt au niveau de l'ARPE, les frais seront dorénavant assumés par cette dernière, donc une économie pour les citoyens de la Nouvelle-Beauce.

Toutefois, si vos produits électroniques n'ont pas atteint la fin de leur cycle de vie utile, nous vous encourageons à les donner à des membres de votre famille, à des amis ou à des œuvres de charité locales.

Plan d'intervention en infrastructures routières locales – Nouvelle mesure du MTQ

Le ministère des Transports du Québec a mis en place un nouveau programme appelé « Plan d'intervention en infrastructures routières locales ». En vertu de cette mesure, la MRC de La Nouvelle-Beauce devra identifier et prioriser des travaux d'amélioration sur le réseau routier local qui est géré par les municipalités et sur les routes de niveaux 1 et 2. Afin de l'aider dans cet exercice, la MRC procédera sous peu à un appel d'offres afin de retenir les services d'un ingénieur pour effectuer certaines démarches rendues nécessaires en vertu de ce nouveau programme du gouvernement du Québec. Cette analyse devra tenir compte du développement social et économique du territoire, l'état des routes, le type d'intervention nécessaire et les budgets disponibles afin d'établir un plan d'intervention. Le ministère des Transports assumera jusqu'à 100 % des coûts de réalisation de cet exercice de planification, et ce, jusqu'à concurrence de l'enveloppe prévue à cet effet (soit 4 millions de dollars pour 2012-2013, et ce, à l'échelle du Québec).

Les services de transport adapté disponibles le dimanche

La MRC a donné son accord afin que Transport collectif de Beauce poursuivre le service de transport adapté les dimanches, et ce, à la suite d'un projet initié à l'été 2012. Ce service de transport en commun porte-à-porte est accessible aux personnes handicapées admissibles selon la Politique du ministère des Transports du Québec. On peut réserver une place en contactant le Transport collectif de Beauce au 418 397-6666. Rappelons que le milieu municipal a l'obligation de soutenir financièrement le service de transport adapté de son territoire.

Source : MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour entrevue : Richard Lehoux, préfet
Tél. : 418 387-3444
directiongenerale@nouvellebeauce.com

Bienvenue à www.nouvellebeauce.com